

Information for safely excavating near pipelines.

What you need to know - Natural gas

Please keep this brochure for future reference in case of an emergency.
To request additional copies, please contact us. See inside cover for contact details.



Why are you receiving this brochure?

This brochure contains important safety information for those doing excavation, digging, ground disturbance or other work that can affect ground cover over or near pipelines and pipeline right-of-ways. This includes information about:

- How to recognize a pipeline in the area
- Your obligations when working on or near a right-of-way
- One-Call requirements
- What is a crossing agreement and why you may need one
- Recognizing and responding to a pipeline leak
- Consequences of unsafe digging
- How TC Energy ensures pipeline safety
- Contact information

To help you understand the role you play in contributing to pipeline safety, we ask that you review the information provided. If you would like more information, have questions or to request additional copies of this brochure, please contact us at public_awareness@tcenergy.com or call 1-855-458-6715.

In the case of a pipeline emergency or to report suspicious activity along the right-of-way, please call 911 and local law enforcement, and then call TC Energy's emergency number at 1-888-982-7222. The emergency telephone number can also be found on the nearest pipeline marker, or on the back of this brochure.

TC Energy respects your privacy. To find out more about TC Energy's commitment to privacy and protecting your personal information, please see www.tcenergy.com/privacy.

The majority of TC Energy's pipelines are regulated by the Canada Energy Regulator in Canada, with some pipelines regulated provincially. This brochure is intended to provide safety information in compliance with regulatory requirements. For more information, visit www.cer-rec.gc.ca or www.tcenergy.com.

Purpose of pipelines and pipeline facilities

Pipelines are the safest and most efficient method to transport the energy that we need and use every day. Our pipelines and pipeline facilities are built using industry best practices, which include using the highest quality materials during construction and implementing a rigorous pipeline maintenance program. This includes the facilities required to safely operate the pipeline, meter stations and compressor stations.

Meter stations measure the volume of natural gas transported through the pipeline, both at entry points (receipt station) and delivery points (sales station).

Compressor stations are necessary to maintain controlled and appropriate pressure levels along the length of the pipeline to ensure continuous and safe gas flow.

Prevent an incident, before it happens



Click or call before you dig—it's free

The best safety practices stop accidents before they happen. Just like you won't drill into a wall without knowing where the studs are, it makes sense to find out where the underground utilities are located. Unfortunately, digging without a locate is the leading cause of pipeline incidents.

Before conducting any excavation, either by hand or with machinery, contact your local One-Call Center at least 3 business days (5 in Ontario) in advance by visiting www.clickbeforeyoudig.com - Canada's source for provincial One-Call rules, regulations and contact information.

The One-Call Center will notify the facility owners in your area, who will send representatives to mark these facilities with flags, paint or other marks, helping you to avoid damaging them. Even with a locate, any excavation on a TC Energy right-of-way requires a TC Energy representative present.

A notification to the One-Call Center is required by law in some areas, and not making a One-Call could result in fines or penalties. The service is free and could prevent accidents, injuries or deaths.

Learn more about the One-Call requirements in your province by visiting www.clickbeforeyoudig.com.

Know what utility markings mean

When you request a locate, coloured flags and/or paint are used to mark the location and type of underground utility.

Proposed excavation

Temporary survey markings

Electric power lines, cables, conduit and lighting cables

Gas, oil, steam, petroleum or gaseous materials

Communication, alarm or signal lines, cables or conduit

Potable water

Reclaimed water, irrigation and slurry lines

Sewers and drain lines

Recognizing a pipeline in your area

The general location of pipelines can be determined by two characteristics: a pipeline right-of-way (ROW) and pipeline markers.

Right-of-way

- A ROW can usually be recognized as a cleared strip of land in a linear or fairly straight line, cleared of structures and trees.
- The ROW contains the pipeline and the prescribed area that extends 30 metres on either side of the pipeline where certain activities require written consent from the pipeline operator to ensure the continued safety and integrity of the pipeline.
- The ROW must be kept clear of fences, buildings, trees or any other type of structure. The impact of a fence post, weight of a shed or the roots of a tree can cause either immediate or long-term damage to the pipeline.
- Structures or development could also impede access to the area for any required maintenance or emergency situations, resulting in safety risks and possible costly impacts to structures on the ROW.
- **The existence of the prescribed area does not necessarily mean development of the land cannot occur within the prescribed area, so contact TC Energy early to discuss your plans.**



Pipeline markers

- Found within line-of-sight on a ROW and at locations where the pipeline crosses streets, highways, waterways and railways.
- Markers only show the approximate location of the pipeline, and the depth of the line may vary. **You CANNOT use pipeline markers as a determination of where or where not to dig.**
- Pipeline markers display the pipeline operator, emergency number and the product transported in the pipeline.
- It is against the law to willfully deface, damage, remove or destroy any pipeline sign.
- Only a TC Energy representative can determine the location and depth of the pipeline. Pipelines may not follow a straight course between marker signs.



Warning sign



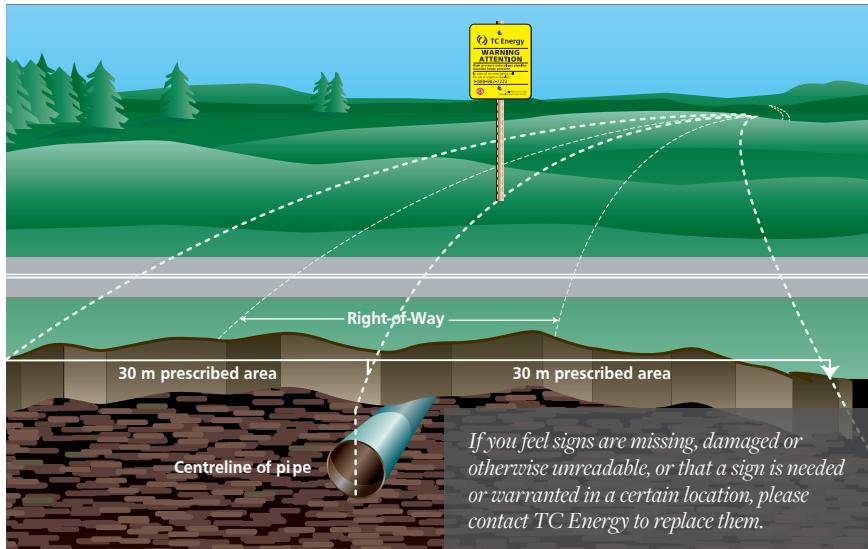
Line marker



Vent marker



Aerial marker



If you feel signs are missing, damaged or otherwise unreadable, or that a sign is needed or warranted in a certain location, please contact TC Energy to replace them.

What if I need to use the right-of-way?

Depending on your plans or activity, it can still be possible for you to work on or use the ROW. Some activities are permitted under normal farming practices, while crossings and encroachments require approval and oversight from TC Energy.

A crossing or encroachment is a temporary or permanent structure across, on, along or under a facility or pipeline right-of-way. A crossing can also mean equipment or machinery crossing over the pipeline right-of-way or facility site. Both need an agreement so that the pipeline operator can understand the scope of work, the risk, and what measures need to be taken to mitigate those risks.

You can learn more about permitted activities and crossing agreements at www.tcenergy.com/sustainability/safety/safe-digging. Often written consent for minor activities can be obtained directly from a regional TC Energy representative through a locate request.

We're here to help. If you think your activity might require a crossing agreement with TC Energy, you can use our online application form at writtenconsent.tcenergy.com or contact us by phone at **1-877-872-5177** or email at crossings@tcenergy.com. To better serve you and speed up your request, please provide the following information:

- Proposed activity – what are you planning to do?
- Location of proposed work (GPS coordinates are preferred)
- Make and model of any equipment that will cross/encroach the pipeline facilities
- Proposed activity date
- Axle load (weight)
- Your name and phone number
- Email address



How do I know if I need a crossing agreement?

While this isn't a comprehensive list, it can provide guidance on some of the most common activities undertaken on or near a ROW.

Requires written consent:

- Constructing or installing a facility across, on, along or under a TC Energy pipeline right-of-way.
- Conducting ground disturbance (excavation or digging) on or within the prescribed area (30 metres or 100 feet from the centreline of the pipeline).
- Driving a vehicle, mobile equipment or machinery across a TC Energy pipeline right-of-way outside the travelled portion of a highway or public road.
- Using any explosives within 300 metres or 1,000 feet of TC Energy's pipeline right-of-way.

Examples of activities that REQUIRE consent:

- Reducing or adding soil cover
- Fencing/landscaping
- Ground leveling
- Clearing/brushing/grubbing
- Trenching
- Earth moving
- Drainage ditch clean out
- Drain tile installation
- Augering
- Ditching
- Terracing
- Stockpiling/storage/parking
- Burning
- Asphalt/driveway work

Does not require consent:

- Activities covered under existing land agreements between you and TC Energy.
- Activities related to the growing of crops or the raising of animals, provided the activity does not involve deep tilling practices, installation of permanent structures or an increase or decrease in the cover over the pipeline.

Examples of activities that DO NOT require consent*:

- Plowing
- Fertilizing
- Disking
- Cultivating
- Seeding
- Baling
- Harvesting

*activities listed must be less than 45 centimetres or 18 inches deep, or else they require consent

Recognizing a gas pipeline leak

Although a pipeline leak is rare, it is important to know how to recognize the signs. Use your senses of sight, smell and hearing to detect a potential pipeline leak.



You might see:

- Dead or dying vegetation on/near the right-of-way in an area that is usually green.
- Bubbles in a body of water.
- Dirt being blown into the air.
- Ground frosting in summer.
- Possible fire or flames above the ground, if the leak has been ignited.



You might smell:

- An odour similar to fuel, oil or propane.
- No odour. Natural Gas transmission lines are not usually odourized, though smaller gas distribution lines often have an additive to give it a sulphur or “rotten egg” smell.



You might hear:

- A roaring, hissing or whistling noise.

Possible hazards of a gas pipeline leak or rupture

- Dizziness or suffocation if a leak occurs in a confined space or high concentration
- Ignition/fire if a spark or other ignition source is present
- Potential explosion if the natural gas is mixed with air
- Projectiles from site of leak or rupture propelled by the force of escaping gas

Responding to a leak or pipeline strike

A “strike” is any contact with a pipeline and can include mechanical equipment like a backhoe, or hand tools such as a shovel.

Any contact with a pipeline can affect the pipeline’s integrity or the protective corrosion coating, so it’s important to follow these steps so that a TC Energy representative can inspect the pipeline and its coating for any damage.



If you strike a pipeline or witness any of the typical signs of a leak, or any other unusual sights, sounds or smells near a pipeline location, it is important that you follow these steps:

1. Stop all excavation and construction. Shut off all machinery if safe to do so and move away from the area on foot – warn others to do the same.
2. Do not attempt to repair the pipe or operate any valves.
3. Call ‘911’ as soon as you are in a safe location. Describe the situation and inform the operator of any injuries, leaking product or fire.
4. Call TC Energy’s emergency number at **1-888-982-7222** and explain the incident. This number is available on all pipeline marker signs.
5. Do not continue your project until authorized by a TC Energy representative.

If you cause or witness even minor damage to a pipeline or its coating, please notify TC Energy immediately. A gouge, scrape, dent or crease requires an inspection and possible repairs for the long-term safety of all parties and the surrounding area.

Do not cover a pipeline that has been disturbed, as it will make it more difficult to find the damaged area.

Consequences of unsafe digging

Unsafe excavations can have potential consequences for those individuals conducting the work, and negatively impact the greater community.



Risk of serious injuries and death.



Interrupted services such as electricity, gas and water.



Fines and repair costs to fix the underground utility line(s).

What does TC Energy do to ensure pipeline safety?

TC Energy conducts a rigorous pipeline maintenance program to ensure the integrity and safety of our systems. This includes but is not limited to:

- 24/7 Monitoring of our facilities
- In-line inspections of pipelines that can identify the smallest of issues or defects for repair
- Regular patrols of the right-of-way
- Multiple shut-down valves to isolate and limit potential releases
- Cathodic protection to prevent corrosion
- Hydrostatic testing
- Investigative digs
- Ground surveys

In addition to this, TC Energy invests millions every year in research and development to improve and enhance the safety of our pipelines, from smart drone patrolling, fiber optic monitoring, greenhouse gas reduction and environmental sustainability. TC Energy's employees are trained to meet or exceed all regulated training in Canada.

In the interest of public safety, some segments along TC Energy's pipelines have been designated as High Consequence Areas (HCAs) where extra precautions are taken, known as Integrity Management Programs (IMPs). For information regarding these measures, contact TC Energy at public_awareness@tcenergy.com.

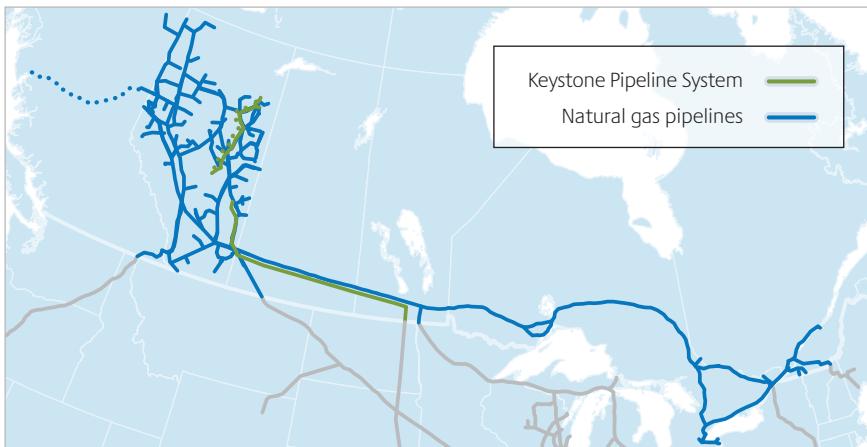
TC Energy's response to a pipeline incident

A pipeline incident could involve an uncontrolled or unplanned release of natural gas or oil from the pipeline system. TC Energy's state-of-the-art leak detection systems, elevated safety features and specially trained staff ensure that leaks will be quickly identified and addressed.

In the unlikely event an incident should occur, TC Energy's top priorities are to ensure the safety of the public and emergency responders, and to minimize effects on the environment and surrounding properties. TC Energy will immediately respond by:

- Shutting down the affected pipeline if necessary
- Isolating the impacted section of the pipeline through either automatic valve shutoff or manual valve operation
- Dispatching emergency personnel to the location of the incident

Trained crews that are dispatched to the site will coordinate a response with local emergency services. TC Energy will not restart the pipeline until the issue has been addressed and it is safe to do so, with the approval of industry regulators. TC Energy's policies and practices for emergency response planning go above and beyond the standard regulatory requirements for emergency response.



Important contact information

Emergency 1-888-982-7222

Canadian One-Call centres

British Columbia	1-800-474-6886
Alberta	1-800-242-3447
Saskatchewan	1-866-828-4888
Manitoba	1-800-940-3447
Ontario	1-800-400-2255
Quebec	1-800-663-9228
www.clickbeforeyoudig.com	

Mobile phone apps

Saskatchewan	Sask1st Call
Quebec	Info-Excavation

General inquiries

Phone	1-855-458-6715
Email	public_awareness@tcenergy.com

Applying for written consent

Online	writtenconsent.tcenergy.com
Phone	1-877-872-5177

Crossings inquiries

Email	crossings@tcenergy.com
Quebec Email	quebec_crossings@tcenergy.com

Québec - croisements Québec_crossings@tcenergy.com
Courriel croisings@tcenergy.com

Renseignements généraux - croisements

Téléphone 1-877-872-5177
En ligne www.tcenergyconsent.tcenergy.com

Formulaire de demande en ligne

Téléphone 1-855-458-6715
Courriel public_awareness@tcenergy.com

Renseignements généraux

Québec Info-Excavation
Saskatchewaan SaskTel Call

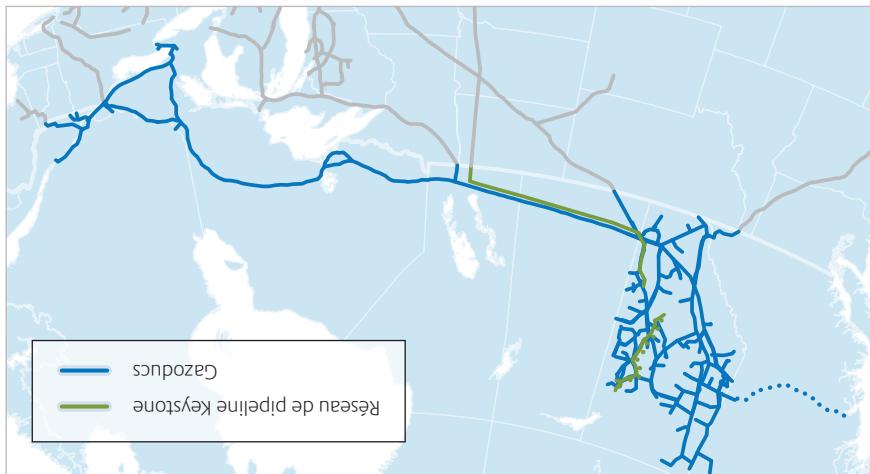
Applications mobiles

www.cliquezavantdecreuser.com
Québec 1-800-663-9228
Ontario 1-800-400-2255
Manitoba 1-800-940-3447
Saskatchewaan 1-866-828-4888
Alberta 1-800-242-3447
Colombie-Britannique 1-800-474-6886

Centres d'appel uniques canadiens

Urgence 1-888-982-7222

Coordonnées importantes



dépassent les exigences réglementaires standard en matière d'intervention d'urgence. Les pratiques de TC Énergie en matière de planification des interventions d'urgence avec l'approbation des organismes de réglementation de l'industrie. Les politiques et due le problème aura pas été résolu et qu'il ne sera pas sécuritaire de redemarrer, avec les services d'urgence locaux. TC Énergie ne redémarrera pas le pipeline tant que les équipements qui sont envoyés sur place coordonnent une intervention.

- Envoi de personnel d'urgence sur les lieux de l'incident

manuelle de vannes.

- Isolation de la section touchée du pipeline par la fermeture automatique ou

- Fermeture du pipeline touché, au besoin

TC Énergie interviendra immédiatement en prenant les mesures suivantes : réduire au minimum les effets sur l'environnement et les propriétés avoisinantes. Dans le cas peu probable d'un incident, les grandes priorités de TC Énergie sont d'assurer la sécurité du public et des intervenants des services d'urgence, et de rapidement faire face aux situations supplémentaires qui peuvent se produire.

Une incidence telle qu'un gazoduc peut impliquer un rejet non contrôlé ou non planifié de gaz naturel provenant de notre réseau de gazoducs. Les systèmes avancés de détection des fuites, les caractéristiques de sécurité élevées et le personnel de gazoduc sont des éléments essentiels pour garantir une intervention rapide et efficace.

Intervention de TC Énergie en cas d'incident lié à un gazoduc

Dans l'intérêt de la sécurité publique, certains segments le long des pipelines de TC Énergie ont été désignés comme zones à conséquences importantes (ZCI) où des précautions supplémentaires sont prises : les programmes de gestion de l'intégrité (PGI). Pour obtenir des exemples renseignements sur ces mesures, veuillez communiquer avec TC Énergie à l'adresse public_awareness@tcentergy.com.

En outre, TC Énergie investit des millions chaque année en recherche et développement pour améliorer et renforcer la sécurité de nos pipelines, qu'il s'agisse des patrouilles de drones intelligents, de la surveillance par fibre optique, de la réduction des gaz à effet de serre ou de la durabilité environnementale. Les employés de TC Énergie sont formés pour assurer ou dépasser toutes les normes réglementaires au Canada.

- Des levés au sol
- Des patrouilles régulières de l'entreprise
- Des excavations préventives préparer
- Des inspections internes des pipelines qui peuvent rélever les petits problèmes ou défauts à prévenir la corrosion.
- Une protection cathodique potentiels pour isoler et limiter les rejets
- Pluisieurs variantes de scellage pour sur 7 de nos installations
- Une surveillance 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 de nos installations pour isoler et limiter les rejets
- Des inspections internes des pipelines mène un programme d'entretien des pipelines rigoureux pour garantir l'intégrité et la sécurité de ses réseaux. Cela comprend, sans toutefois s'y limiter :

Quel fait TC Énergie pour assurer la sécurité des pipelines?

Consequences des travaux de creusement dangereux



Risque de blessures graves ou de décès.



Interruption des services, tels que l'électricité,
le gaz et l'eau.



Amendes et coûts de réparation pour préparer les lignes
de services publics souterrains.

- Si vous heurtez un pipeline ou êtes témoin de l'un des signes typiques d'une fuite ou d'autres éléments visuels, sons ou odeurs inhabituelles à proximité de l'emplacement d'un pipeline, il est important que vous suiviez ces étapes:
1. Arrêtez toute excavation et construction. Arrêtez toutes les machines si vous pouvez le faire en toute sécurité et éloignez-vous de la zone à pied;
 2. N'essayez pas de préparer la conduite ou d'activer des vannes.
 3. Appellez le « 911 » dès que vous trouvez dans un endroit sûr. Décrivez la situation et informez le répartiteur de toute blessure, fuite de produit ou incendie.
 4. Appellez le numéro d'urgence de TC Énergie (voir au verso de cette brochure) et expliquez l'incident. Ce numéro est disponible sur toutes les brochures de bases des pipelines.
 5. Ne poursuivez pas votre projet avant d'avoir obtenu l'autorisation d'un représentant de TC Énergie.
- Ne couvrez pas un pipeline qui a été perturbé, car il sera plus difficile de retrouver la zone endommagée.
- Une réparation pour la sécurité à long terme de toutes personnes et de la zone environnante.



Tout contact avec un pipeline peut affecter l'intégrité du pipeline ou le revêtement de protection contre la corrosion. Il est donc important de suivre ces étapes afin qu'un représentant de TC Énergie puisse inspecter le pipeline son revêtement pour détecter tout signe de dommage.

Un « heurt » est tout contact avec un pipeline et peut inclure des équipements mécaniques comme une pelle rétractable ou des outils à main comme une pelle.

Intervenir en cas de fuite ou de contact avec un pipeline

RECONNAÎTRE UNE FUITE DE GAZOUDUC

- Bien que une fuite de pipeline soit rare, il est important de savoir reconnaître les signes. Utilisez vos sens de l'odorat, de la vue et de l'ouïe pour détecter une fuite.
- Vous pourriez voir :

 - de la végétation morte ou en train de mourir sur ou près de l'emprise dans une zone normalement verte;
 - des bulles dans une étendue d'eau;
 - de la terre projettée dans l'air;
 - un gisrage du sol en été;
 - un incendie ou des flammes au-dessus du sol, si la fuite s'est enflammée.



Vous pourriez voir :

- l'emprise dans une zone normalement verte;
- des bulles dans une étendue d'eau;
- de la terre projettée dans l'air;
- un gisrage du sol en été;
- un incendie ou des flammes au-dessus du sol, si la fuite s'est enflammée.



Vous pourriez sentir :

- une odeur similaire à celle de l'essence, de l'huile ou du propane;
- aucune odeur. Les lignes de transport de gaz naturel ne sont généralement pas odorissées, mais les petites lignes de distribution de gaz ont souvent un additif qui leur donne une odeur de souffre ou d'œufs pourris.



Vous pourriez entendre :

- un grondement, un chuintement ou un sifflement.

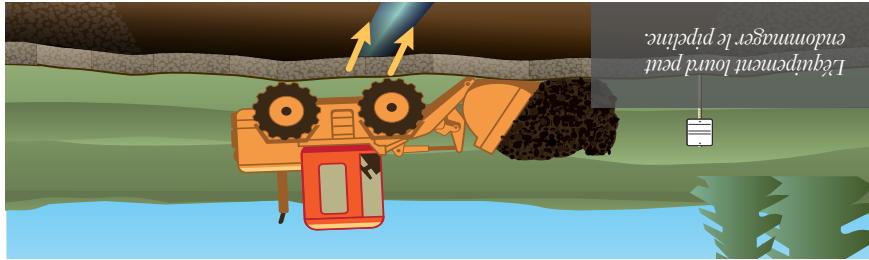
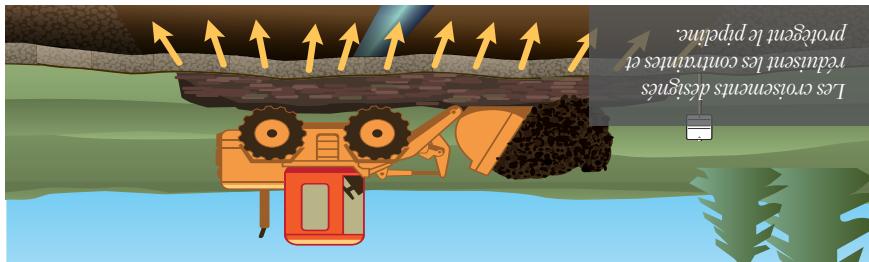
DANGERS POSSIBLES D'UNE FUITE OU D'UNE RUPPURE

de gazoduc

- Allumage/Incendie en cas d'évacuation ou d'une autre source d'inflammation
- Explosion potentielle si le gaz naturel est mélangé à l'air
- Projets provenant du site de la fuite ou de la rupture, propulsés par la force d'expansion qui s'échappe
- Étouffissement ou suffocation si une fuite se produit dans un espace confiné ou à concéntration élevée

Comment savoir si j'ai besoin d'une entente de croisement?	
Nécessite un consentement écrit:	Exemples d'activités nécessitant un consentement:
Bien que cette liste ne soit pas exhaustive, elle peut fourrir des indications sur certaines des activités les plus courantes entreprises sur ou à proximité d'une emprise.	<ul style="list-style-type: none"> Construction ou aménagement du sol Réduction ou ajout d'une couverture aménagement paysager Installation de clôtures/essoucheage Défichement/débroussailage/conduite d'un véhicule, d'un équipement mobile ou d'une machine traversant l'emprise d'un autre autoroute ou d'une route publique. Utilisation d'explosifs à moins de 300 mètres/1000 pieds de l'emprise d'un pipeline de TC Énergie. Aménagement de terrasses Mise en tas/stocage/stationnement Brûlage Travaux d'asphaltage et de voirie
Ne nécessite pas de consentement:	<ul style="list-style-type: none"> Installations de tuyau de drainage Nettoyage de tranchée de drainage Créusement de fossés Fraigage Installations de tuyau de drainage Créusement de fossés Épannage d'engrais Labour Culture Ensemencement Mise en balles Culte/illette Le pipeline.
nécessite PAS de consentement*:	<ul style="list-style-type: none"> Activités existantes entre vous et TC Énergie. Activités couvertes par les accords fonciers existants entre vous et la diminution de la couverture sur perméabilités ou l'augmentation ou l'instillation de structures pratiques de labour en profondeur, du elles n'impliquent pas des élevages d'animaux, à condition que elles sont réalisées à la culture ou à l'exploitation de structures pratiques de labour en profondeur, le pipeline.

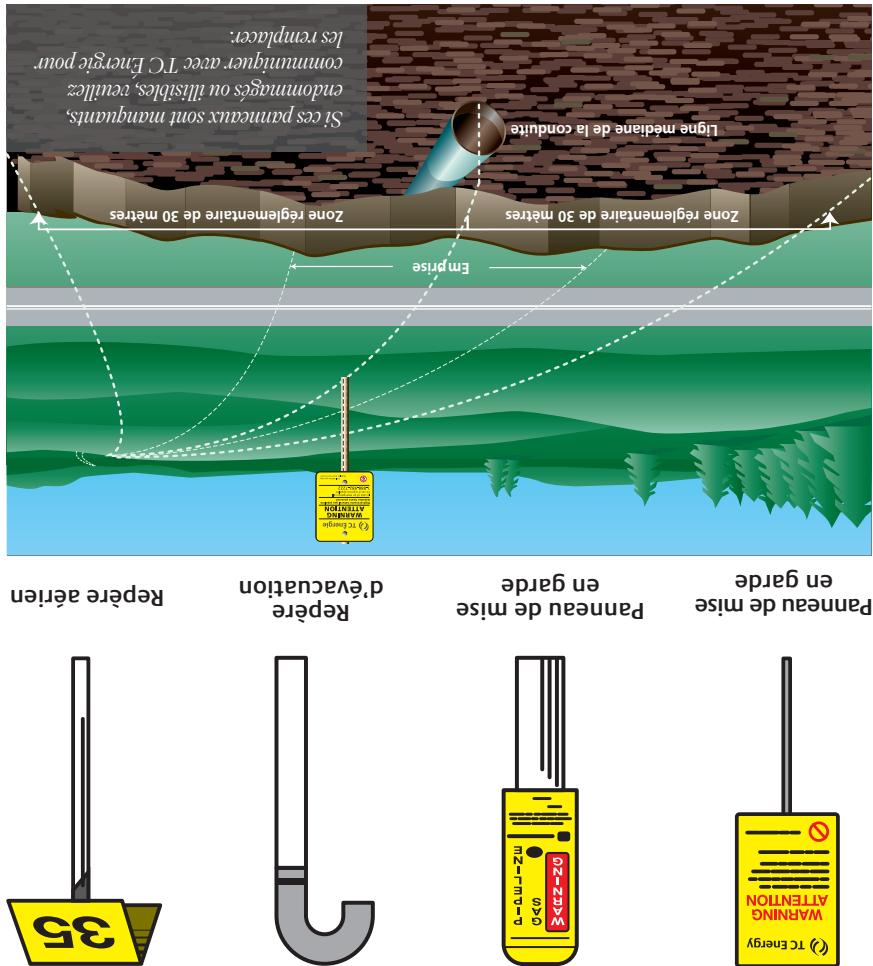
consentement*



- Utilisez vos projets ou votre activité, il vous sera toujours possible de travailler ou d'utiliser l'emprise. Certaines activités sont autorisées dans le cadre des pratiques agricoles normales, tandis que les francchissements et les empiètements nécessitent l'approbation et la surveillance de l'exploitant du pipeline.
- Un franchissement ou un empiètement est une structure temporaire ou permanente qui se situe sur, le long ou sous une installation ou une emprise de pipeline. Un franchissement peut également signifier que des équipements ou des machines traversent l'emprise du pipeline ou le site de l'installation. Tous deux nécessitent une entente afin que l'exploitant du pipeline puisse comprendre la portée des travaux, le tracé obtenu directement auprès d'un représentant régional de toute-sécurité. Souvent, une autorisation écrite pour des activités telles que la construction avec un déblaiement-durable/securite/excavation-en-surface sur le site www.tceenergie.com/developpement-durable/securite/excavation-en-surface possède en savoir plus sur les activités autorisées et les ententes de franchissement.
- Nous sommes là pour vous aider. Si vous pensez que votre activité pourrait nécessiter une entente de croisement avec TC Énergie, veuillez nous contacter par téléphone au 1-877-872-5177 ou par courriel à l'adresse Québec_croisiemsgs@tceenergy.com. Afin que nous puissions mieux servir et accélérer votre demande, veuillez nous envoyer tout modèle de travail proposé (coordonnées GPS, de préférence) et une proposition de travail avec toutes les informations suivantes :

 - Activité proposée - Que prévoyez-vous faire?
 - Empilement - Quel type de堆積物 (piles de terre) ou fondations (fondations) prévoyez-vous ériger?
 - Marquage et modèle de tout équipement proposé (coordonnées GPS, de préférence)
 - Date proposée pour l'activité
 - Charge à l'essieu (poids)
 - Votre nom et numéro de téléphone
 - Adresse courriel

Que faire si je dois utiliser l'emprise?



- Elles se trouvent à portée de vue sur une emprise et aux endroits où le pipeline traverse les rues, les autoroutes, les voies navigables et les chemins de fer.
- Les balises individuelles sont l'empilement approximatif du pipeline, et la profondeur de la ligne peut varier. Vous NE POUVEZ PAS utiliser les balises de pipeline pour déterminer où il faut creuser ou non.
- Les balises de pipeline indiquent l'emplacement du pipeline, le numéro d'urgence et le produit transporté dans le pipeline.
- Il est légalement interdit de dégrader, dénommager, d'enlever ou de détruire tout panneau de pipeline.
- Seul un représentant de TC Energy peut déterminer l'emplacement et la profondeur du pipeline. Les pipelines peuvent ne pas suivre une ligne droite entre les panneaux indicateurs.

Balises de pipelines



- Une emprise peut généralement être reconnue comme une bande de terre défrichée en ligne droite ou assez droite, dégagée de structures et d'arbres.
- L'emprise contient le pipeline et la zone réglementaire qui s'étend sur 30 mètres de chaque côté du pipeline où certaines activités nécessitent le consentement écrit de l'exploitant du pipeline pour assurer la sécurité et l'intégrité continues du pipeline.
- L'emprise doit être exempte de clôtures, de bâtiments, d'arbres ou de tout autre type de structure. L'impact d'un piédestal de clôture, le poids d'un hangar ou les racines d'un arbre peuvent causer des dommages immédiats à la zone pour tout entretien nécessaire ou toute situation d'urgence, ce qui entraînerait des risques pour la sécurité et de possibles impacts coûteux sur les structures locales sur l'emprise.
- Les structures ou les aménagements pourraient également entraver l'accès à la zone réglementaire ne signifie pas nécessairement que l'aménagement du terrain ne peut pas avoir lieu dans la zone réglementaire, donc contactez TC Énergie à l'avance pour discuter de vos projets.

Emprise

L'emplacement général des pipelines peut être déterminé par deux caractéristiques : une emprise de pipeline et des balises de pipeline.

Reconnaitre un pipeline dans votre secteur

Canalisations d'égout ou d'évacuation
Canalisations d'eau de récupération, d'irrigation ou de boue
Eau potable
Lignes, câbles ou conduits de transmission, d'alarme et de signal
Gaz, huile, vapeur, pétrole ou matières gazeuses
Lignes, câbles et conduits électriques, et câbles d'éclairage
Jalons de localisation provisoires
Excavation projetée

soit utilisées pour marquer l'emplacement et le type de service public souterrain. Lorsque vous demandez une localisation, des drapéaux de couleur ou de la peinture

services publics

Savoir ce que signifie le marquage des

provincie, consultez le site www.cliquedevreuser.com.

Pour en savoir plus sur les exigences en matière d'appel unique dans votre

provinces et les décès.

ou des penalties. Le service est gratuit et pourrait prévenir des accidents et le fait de ne pas effectuer un appel unique pourrait entraîner des amendes

un avis au centre d'appels uniques est requis par la loi dans certaines régions une emprise de TC Énergie exige la présence d'un représentant de TC Énergie, éviter de les endommager. Même avec une localisation, toute excavation sur avec des drapéaux, de la peinture ou d'autres marques, afin de vous aider à votre région, qui enverront des représentants pour marquer ces installations

Le centre d'appels uniques informera les propriétaires des installations dans

coordonnées des centres d'appel uniques provinciaux du Canada. www.cliquedevreuser.com, soit à source des règles, règlements et mois 3 jours ouvrables (5 en Ontario) à l'avance en consultant le site de la machine, contactez votre centre d'appels uniques local au

Avant de procéder à une excavation, que ce soit à la main ou avec principale cause des incidents liés aux pipelines. Tout comme vous ne percevez pas dans un mur sans savoir où se trouvent les montagnes, il est logique de trouver où se trouvent les services publics souterrains. Malheureusement, le défaut de repérer ces services est la sécurité permettant d'éviter les accidents avant qu'ils ne se produisent.

Cliquez ou téléphonez avant de creuser, c'est gratuit. Les meilleures pratiques

cliquez ou téléphonez avant de creuser

avant qu'il ne se produise

Prévenir un incident,

gaz continu et sécuritaire.

Les stations de compression sont nécessaires pour maintenir des niveaux de pression suffisants pour toute la longueur du gazoduc afin d'assurer un flux de gazoduc.

(station de vente).

Les stations de mesure mesurent le volume de gaz naturel transporté par le gazoduc, tant aux points d'entrée (station de réception) qu'aux points de livraison.

en toute sécurité, comme les stations de compression et les stations de mesure.

des pipelines. Cela comprend les installations nécessaires pour exploiter un gazoduc destiné à la construction et à la mise en œuvre d'un programme rigoureux d'entretien

de l'industrie, qui comprend une utilisation de matériaux de la plus haute qualité.

pipelines et installations complexes sont construites selon les meilleures pratiques

transporter l'énergie dont nous avons besoin dans nos utilisations chaque jour. Nous

les pipelines constituent la méthode la plus sûre pour énergie et la plus efficace pour

Objectif des pipelines et des installations connectées

www.cerc.ca/index-fra.html

Bien que la majorité des pipelines de TC Énergie soient réglementés par la Régie de l'énergie du Canada, certaines sont réglementées au niveau provincial. Pour en savoir

plus sur les pipelines réglementés par la Régie de l'énergie du Canada, visitez le site

www.cerc.ca/rec/gc/index-fra.html.

TC Énergie respecte votre vie privée. Pour en savoir plus sur l'enregistrement de vos renseignements personnels,

veuillez consulter le site www.tcenergy.com/confidentialite/.

Le long d'une emprise, veuillez appeler le 911 puis le service d'urgence de TC

Énergie au 1-888-982-7222, ce numéro est également indiqué sur la borne

de rappelage la plus proche et à l'arrêt de cette borne.

En cas d'urgence relative à un pipeline ou pour signaler une activité suspecte

vous à l'adresse public_awareness@tcenergy.com ou composez le 1 855 458-6715.

Pour vous aider à comprendre votre contribution à la sécurité des pipelines, nous

amplifions renseignements ou si vous avez des questions, veuillez communiquer avec

vous demandons de passer en revue l'information fournie. Pour obtenir de plus

informations, nous vous assurons de faire tout ce qui est nécessaire pour vous assurer une sécurité élevée.

• Comment TC Énergie assure la sécurité des pipelines

• Les conséquences d'une excavation dangereuse

• Recommande une fuite de gazoduc et y réagir

• Qu'est-ce qu'une entente de croisement et pourquoi vous pourriez en avoir besoin

• Les exigences relatives aux appels uniques

• Vos obligations lorsque vous travaillez sur une emprise ou à proximité de celle-ci

• Comment reconnaître un pipeline dans le secteur

renseignements sur les éléments suivants:

à proximité des pipelines et des emprises de pipelines. Cela comprend des

ou d'autres travaux qui peuvent affecter la couverture du sol au-dessus ou

qui effectuent des travaux d'excavation, de creusage, de perturbation du sol

Cette brochure contient des informations de sécurité importantes pour ceux

qui effectuent des travaux d'excavation sur une emprise ou à proximité de celle-ci

Pourquoi recevez-vous cette brochure?



Veuillez suivre ces étapes pour obtenir des informations détaillées sur la construction et l'exploitation de pipelines dans votre région.

Veuillez nous contacter pour toute question supplémentaire ou pour obtenir des informations sur les autres projets en cours.

Tous nos projets sont réalisés avec l'assurance que la sécurité et l'environnement sont nos priorités absolues.

Informations que vous devrez savoir - Gaz naturel

Renseignements sur la sécurité des pipelines à l'intention des agriculteurs et des agriculteurs.